

Révision des limites des circonscriptions électorales—Loi

Questions et réponses à l'opposition n° 19 et au discours du ministre de la Consommation et des Corporations.

Passons donc au débat. Le député d'Algoma, avec mes excuses.

M. Foster: Merci, monsieur le Président. Je ne voulais ajouter que quelques mots aux remarques du député de Nickel Belt, parce que j'ai reçu les mêmes instances, comme tous les autres députés du nord de l'Ontario, à propos des oppositions des villes de Nickel Centre et de Saint-Charles. Je suis certain que les commissaires prendront en considération toutes ces instances du député.

Je voudrais simplement faire quelques remarques générales à propos du processus parce que, bien que nous ayons été un peu effrayés par les premières cartes publiées pour le nord de l'Ontario où le remaniement de la carte électorale semble créer bien des difficultés, je pense qu'à l'exception de la circonscription de Nickel Belt et des difficultés évidentes dont le député a fait état, les autres députés de l'Ontario ont généralement accepté les cartes finales, parce qu'elles tenaient bien compte des instances et des suggestions faites aux audiences de janvier à Sudbury et à Ottawa. La Commission a fait, je pense, un travail admirable en fixant la population moyenne des 11 circonscriptions du nord de l'Ontario à 70,993 personnes, alors que dans le sud de la province elle est d'environ 15 p. 100 de plus, soit 83,449 électeurs par circonscription d'après le recensement de 1981. Cela tient compte de la superficie des circonscriptions, de la difficulté de tracer les limites et de maintenir un équilibre raisonnable de taille et de communauté d'intérêts, sans oublier la possibilité pour les députés de servir leur circonscription une fois élus. Par exemple, dans ma circonscription, elle a recommandé qu'une grande partie de la zone au nord de Sault-Sainte-Marie soit transférée à la circonscription de Kapuskasing-Cochrane-Supérieur, et elle a très bien tenu compte des instances présentées.

J'estime que la grande majorité des députés du nord, à l'exception de celui de Nickel Belt, sont satisfaits du redécoupage. Je suis sûr que les objections que l'honorable représentante a exposées cet après-midi, d'une façon si convaincante, seront prises en considération par le commissaire lors de la proclamation finale des limites des circonscriptions électorales. Il importe que les députés se fassent entendre, non seulement lorsqu'ils ont des oppositions, mais aussi lorsqu'ils sont satisfaits, car parfois les limites sont changées si personne ne proteste et ne fait savoir ce qui fait la qualité d'une redistribution.

Je voudrais faire état de quelques oppositions techniques mineures à propos de la circonscription d'Algoma. Je suis généralement très satisfait de la redistribution parce qu'elle conserve les limites existantes. En effet, il est déroutant pour les gens qui ne sont pas bien au fait des limites des circonscriptions de les voir changer tous les dix ans. Bien entendu, elles ne sont pas simplement changées au niveau fédéral, mais également au niveau provincial.

J'aimerais proposer deux ou trois petites choses à la Commission avant qu'elle ne fixe définitivement les limites. Tout d'abord, que le bureau de scrutin de Carscadden, qui est adjacent à la ville d'Onaping Falls, dans la circonscription de Nickel Belt, soit rattaché à la circonscription de Nickel Belt, en raison de la communauté des intérêts, de la géographie et en général des moyens de transports qui les rapprochent.

Ensuite, dans la ville de Sault-Sainte-Marie, à l'ouest, à l'autre bout de ma circonscription, je pense que cela simplifierait grandement les choses si, au moment de tracer la limite entre la circonscription d'Algoma et celle de Sault-Sainte-Marie, la Commission suivait tout simplement People's Road du deuxième rang jusqu'aux limites de la ville; les gens sauraient ainsi où se trouve la limite et s'en souviendraient. J'aimerais que la Commission tienne compte de ces deux recommandations dans sa décision définitive.

Je trouve que les choses se sont relativement bien passées cette fois-ci. La Commission s'est le plus souvent rendue aux vœux de la plupart des dix députés du nord, sinon à ceux de l'honorable représentante de Nickel Belt. J'ai bon espoir qu'elle tiendra compte de ses observations.

En tant que députés, nous reconnaissons que ceux qui ont pour tâche de répartir tant bien que mal 88 p. 100 de la masse territoriale du nord de l'Ontario entre 11 circonscriptions doivent éprouver passablement de difficulté à préserver une communauté d'intérêts tout en gardant à la circonscription des dimensions raisonnables, tout en tenant compte des moyens de transport, de distribution des renseignements et de diffusion de l'information. Quant à moi, je trouve que dans le nord ils ne s'en sont pas mal tirés; je tiens à le leur dire, pour qu'ils tiennent compte de ces recommandations lorsqu'ils procéderont à d'autres changements.

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, mon intervention sera brève, mais elle découle effectivement des inquiétudes exprimées par la représentante de Nickel Belt (M^{me} Erola). Si la Commission de délimitation des circonscriptions électorales de l'Ontario devait prendre au sérieux les instances faites à la Chambre par le député de Nickel Belt et y donner suite, la vaste région du nord de l'Ontario, l'une des plus riches en richesses naturelles au Canada, pourrait être prise encore une fois dans un dilemme aussi pénible que celui que nous avons connu lors de la dernière délimitation, et risquer de perdre un autre siège.

● (1440)

Certains de nos collègues se rappellent la vive inquiétude et le grand désarroi qu'ont ressentis les députés du nord de l'Ontario et leurs électeurs lors du dernier remaniement. Il ne s'agissait pas uniquement du risque de voir un député perdre son siège. Là n'était pas la question. Mais les citoyens du nord de l'Ontario, une immense région qui dépasse en superficie la moitié de la province, ont toujours eu beaucoup de mal à retenir l'intérêt du Parlement canadien comme ils le méritent.